



→ « Je salue et soutiens l'action "Nuit debout contre les dealers" des habitants de la cité Paul Eluard »

Mesdames, Messieurs les habitants de la cité Paul Eluard,

Depuis plusieurs mois, les nuisances et le climat d'insécurité ont fortement augmenté à cause d'une poignée d'individus organisés qui a décidé de faire de la cité Paul Eluard un lieu de trafics. Les locataires subissent au quotidien des pressions permanentes et les conditions de vie sont directement impactées par les occupations perpétuelles des parties communes de certains immeubles et des espaces extérieurs. **Cette situation est inacceptable.**

C'est le sens de la mobilisation de plusieurs locataires qui ont décidé de ne pas laisser la place aux trafiquants : avec l'initiative "nuit debout contre les dealers", certains d'entre-vous se réunissent en effet tous les soirs à partir de 21h devant le hall du 7 rue Jean Lurçat.

Je tiens à saluer tout particulièrement cette mobilisation citoyenne et pacifique qui symbolise notre refus d'abdiquer face aux trafics et à leurs conséquences pour les habitants. C'est la raison pour laquelle j'ai pris part au mouvement, à vos côtés, à plusieurs reprises ces derniers soirs.

Mais il est désormais impératif que cette mobilisation soit entendue et suivie d'effets s'agissant des services de Police et de Justice : des mesures fortes et concrètes doivent être prises rapidement pour garantir la sécurité des biens et des personnes. **Cela passe notamment par une présence accrue et régulière des services de Police.**

C'est le sens de l'interpellation que j'ai à nouveau portée auprès du Préfet de la Seine-Saint-Denis et du Commissariat de Police de Saint-Denis.

Pour sa part, l'Office Public Plaine Commune Habitat ne se désengagera pas face à cette situation, bien au contraire. Nous continuerons d'agir et ne ferons preuve d'aucun laxisme. L'Office porte, par exemple, systématiquement plainte en cas de dégradations. Si, comme cela a déjà été le cas par le passé sur d'autres sites, des locataires étaient mis en cause parmi les auteurs de troubles, nous engagerions à leur encontre une procédure contentieuse visant à obtenir leur expulsion. Par ailleurs, pour apporter des réponses concrètes à la situation, les équipes **de PCH reviendront vers vous, d'ici quelques semaines, pour vous proposer un aménagement des espaces extérieurs afin de limiter les intrusions de véhicules n'appartenant pas aux locataires de la cité.**

Il n'est pas tolérable que les conditions de vie et le vivre ensemble dans nos quartiers soient malmenés par des réseaux organisés de trafics de stupéfiants. Les services de Police et de Justice doivent sans attendre mobiliser plus de moyens et renforcer leurs actions.

Nous ne baisserons pas les bras !

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane PEU
Président de l'Office Public Plaine Commune Habitat

